



## DECLARATION D'AGGREKO SUR L'ESCLAVAGE ET LE TRAFIC HUMAIN 2025

Aggreko est un leader mondial dans le domaine des solutions techniques de production d'énergie et de contrôle de la température. Nous concevons, déployons et optimisons les solutions flexibles de production d'énergie et de contrôle de la température qui sont essentielles aux activités de nos clients, là où vous en avez besoin et aussi longtemps que nécessaire.

Nous travaillons avec une gamme complète d'équipements et de technologies pour développer des solutions qui répondent aux besoins de nos clients tout au long du cycle de vie : de la conception et du déploiement à l'exploitation, la surveillance, l'optimisation et la maintenance.

Nous sommes présents dans plus de 80 pays, répartis en trois divisions : Amérique, Europe et Afrique, Moyen-Orient et Asie-Pacifique. Nos solutions sont communes à toutes les divisions et incluent la production d'énergie, le contrôle de température et les bancs de charge.

Nous construisons une partie de notre matériel dans nos usines au Royaume-Uni, et nous l'entretiens dans nos centres et dépôts du monde entier.

Pour les équipements que nous ne fabriquons pas sur nos sites britanniques, nous nous approvisionnons auprès d'un certain nombre de grands fournisseurs. Nous travaillons également avec les principaux OEM qui fournissent les principaux composants de notre équipement. Nous achetons des produits et des services auprès de plusieurs fournisseurs dans le monde en vue d'entretenir notre matériel et de soutenir notre activité.

Aggreko inclut également :

- **Resolute Industrial** : solutions de chauffage, de ventilation et de refroidissement (CVC) dédiées en Amérique du Nord.
- **Crestchic** : bancs de charge et transformateurs en Europe, en Asie et au Moyen-Orient.
- **Film & TV Services** : diffusion de groupes électrogènes silencieux dans les services de film et de télévision au Royaume-Uni.
- **Ren Energy** : solutions commerciales et industrielles de production d'énergie solaire au Royaume-Uni et en Afrique du Sud.
- **Resalta** : solutions de décarbonation as a service en Europe centrale et orientale.
- **Mobil in Time** : solutions temporaires de chauffage, refroidissement, chauffage des bâtiments et gestion des dégâts des eaux en Suisse, en Allemagne et en Autriche.
- **Krill Generators** : solutions d'alimentation électrique temporaires et d'urgence en Espagne.

Alors que nous intégrons ces nouvelles entreprises dans le cadre de conformité d'Aggreko, nous intégrons les procédures et les contrôles détaillés dans cette déclaration dans les activités de ces entreprises.

En 2025, le chiffre d'affaires généré par le groupe Aggreko s'élevait à 3 416 millions d'USD.

Aggreko prend sa responsabilité sociale au sérieux et s'engage à mener ses activités conformément aux valeurs éthiques les plus élevées. Nous appliquons des normes d'emploi strictes dans l'ensemble de notre entreprise, en nous conformant aux lois pertinentes sur l'emploi, la santé et la sécurité et les droits de l'homme de manière à garantir la sécurité de nos salariés. Nous adoptons une approche de tolérance zéro vis-à-vis de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains.



Au cours de la période de reporting couverte par cette déclaration, nous nous sommes activement engagés et avons consulté les sociétés que nous détenons ou contrôlons. Nous avons examiné nos pratiques en matière d'emploi dans l'ensemble de notre entreprise en consultation avec nos équipes de direction dans chaque région et nous n'avons identifié aucun changement dans nos pratiques de travail qui susciterait des préoccupations selon lesquelles nos travailleurs sont :

- contraints de travailler sous la menace mentale ou physique ;
- possédés ou contrôlés par maltraitance psychique ou physique ni menace de maltraitance ;
- déshumanisés, traités comme un produit ou achetés et vendus comme un bien ; ou
- physiquement contraints ou n'ayant qu'une liberté de mouvement limitée (par exemple, par la rétention de passeports ou la surveillance des mouvements).

Nous avons des visites régulières de la direction. Nous menons régulièrement des enquêtes d'opinion auprès de notre personnel, y compris des enquêtes sur les questions de bien-être, et nous avons mis en place des procédures de réclamation qui permettent à notre personnel de signaler toute préoccupation. Nous disposons également d'un service de signalement anonyme, confidentiel et externe que nous encourageons nos collaborateurs à utiliser. En 2025, nous n'avons reçu aucun rapport identifiant des préoccupations en matière d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains dans notre entreprise. Nos équipes des RH sont attentives aux alertes pouvant signaler des risques relatifs à l'esclavage moderne et comprennent comment elles doivent signaler les problèmes. Nous avons consulté nos équipes des ressources humaines lors de la préparation de cette déclaration pour confirmer qu'aucun incident d'esclavage moderne ou de traite des êtres humains n'a eu lieu au sein de l'entreprise.

Au cours de cette période de reporting, nous avons effectué des évaluations des risques pour estimer le risque potentiel d'esclavage moderne et de traite des êtres humains dans notre entreprise ou dans notre chaîne d'approvisionnement et nous avons utilisé ces évaluations des risques pour tester l'efficacité de nos contrôles. Nous avons établi des indicateurs clés de risque pour identifier et traiter les vulnérabilités de l'esclavage moderne partout dans nos propres activités ou chaînes d'approvisionnement. Nous mettons à jour ces évaluations des risques de manière à refléter les risques identifiés par le biais des activités d'assurance et l'impact positif des actions prises dans le cadre de notre cadre continu de diligence raisonnable et de conformité.

Nous formons tous les employés aux risques liés à l'esclavage moderne et aux droits de l'homme afin qu'ils soient attentifs à ces risques et sachent comment réagir en cas de doute.

Nous réfléchissons aux risques identifiés dans d'autres organisations et évaluons notre exposition à des domaines de risque similaires. Nous avons examiné les risques identifiés dans un cas signalé publiquement, qui a identifié des signaux d'alerte dans lesquels les salaires de plusieurs employés étaient versés sur un seul compte bancaire contrôlé par des trafiquants d'esclaves. En réfléchissant à ce cas, nous avons examiné nos propres versements de paie pour vérifier la présence de signaux d'alerte similaires. Nous n'avons identifié aucun risque dans nos propres paiements.

Comme nous opérons dans certains pays où la prévalence de l'esclavage moderne est plus élevée, nous sommes conscients que l'esclavage et la traite des êtres humains peuvent se produire en dehors de notre entreprise et avoir des répercussions sur notre chaîne d'approvisionnement. Cela est le plus susceptible de se produire lorsque nous faisons appel à des prestataires de main-d'œuvre locaux ou lorsque nous achetons des services de sécurité, de transport ou de gestion des installations localement ou lorsque nos fournisseurs sous-traitent des éléments de leur chaîne de valeur à des tiers.

Nous abordons ces risques dans le cadre de nos processus de diligence raisonnable avec nos fournisseurs. Notre code de conduite des fournisseurs expose les règles minimales que nous exigeons de la part de tous



les fournisseurs d'Aggreko. Il requiert en particulier que nos fournisseurs respectent les droits fondamentaux des travailleurs et impose que leurs travailleurs :

- soient payés conformément aux lois locales applicables ;
- ne soient pas tenus de travailler au-delà du nombre d'heures maximal quotidien ;
- soient libres de former ou de rejoindre un comité d'entreprise ; et
- ne soient pas soumis à une quelconque forme de travail forcé, de travail non volontaire ou de servitude pour dettes.

Tous nos fournisseurs doivent confirmer qu'ils respectent ces normes. Nous exigeons également de nos fournisseurs qu'ils imposent des normes équivalentes dans leur propre chaîne d'approvisionnement.

Nous effectuons des audits sur nos fournisseurs dans le cadre de notre programme d'audit de la qualité des fournisseurs. Nos audits de qualité des fournisseurs incluent une évaluation des mesures adoptées par nos fournisseurs pour faire face aux risques d'esclavage moderne au sein de leur entreprise et de leur chaîne d'approvisionnement. Tout problème identifié au cours de ces évaluations est transmis à nos équipes Achats et Conformité qui travailleront avec le fournisseur pour y remédier dans la mesure du possible ou mettre fin à la relation avec le fournisseur si cela s'avère nécessaire. Lorsque nous identifions des risques avec nos fournisseurs, nous surveillons les mesures que ceux-ci prennent pour les traiter afin de nous assurer qu'ils gèrent activement tout risque d'esclavage moderne dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les fournisseurs exposés à des risques plus élevés d'esclavage moderne et de traite des êtres humains sont tenus d'effectuer une diligence raisonnable supplémentaire pendant leur intégration des fournisseurs, en expliquant les mesures qu'ils prennent pour gérer efficacement les risques d'esclavage moderne au sein de leurs propres entreprises et chaînes d'approvisionnement. Ces réponses sont examinées par l'équipe Conformité avant l'approbation du fournisseur. Toute question ou préoccupation est traitée avant l'approbation du fournisseur.

Nous continuerons à surveiller les risques et les contrôles liés à l'esclavage moderne dans l'ensemble de notre entreprise. Nous répondrons de manière adaptée si nous considérons que le risque dans l'un des pans de notre activité a augmenté.

### **Déclaration**

Cette déclaration est faite conformément à la section 54(1) du Modern Slavery Act 2015. Cette déclaration constitue la déclaration de notre Groupe sur l'esclavage et la traite des êtres humains pour l'exercice 2025 et détaille l'approche adoptée par Aggreko Limited et toutes les filiales d'Aggreko Limited, y compris Crestchic, Resolute Industrial, Film & TV Services, Ren Energy, Resalta, Mobil in Time et Krill Generators. Cette déclaration a été approuvée par le Conseil d'administration le 1 avril 2026.

Blair Illingworth  
Directeur général